Le lac de Peyre, un joyau à préserver

Labellisé Espace naturel sensible, le lac de Peyre représente un enjeu environnemental majeur. Avec l'aide financière du Département de Haute-Savoie, cet habitat fragile va bénéficier d'un plan de gestion sur la période 2024-2027.

vec 35 000 randonneurs par an, la destination du lac de Peyre, à une heure vingt de marche depuis le col de la Colombière, est devenue un enjeu prioritaire de préservation environnemental plutôt qu'un enjeu touristique. À 2100 mètres d'altitude, dans le creux d'un replat herbeux, le lac peu profond, entouré de laouchets. est le seul site lacustre de l'adret du massif du Bargy. Le ciel, les montagnes et leur roche calcaire, très pure, se reflètent dans les petites étendues d'eau.

La linaigrette de Scheuchzer jugée vulnérable

La carte postale, avec un panorama sur les massifs environnants, est grandiose mais la ceinture végétale de ces étendues d'eau est fragile et mérite toutes les précautions. Elles se composent d'habitats sensibles qui abritent des libellules et amphibiens.

Les bas marais à linaigrette de Scheuchzer, tout d'abord, sont localisés aux abords des lacs. Sur l'arc alpin le statut de vulnérable a été attribué à cette plante herbacée.

Les bas marais à laîche noire, ensuite, sont des formations végétales présentes sur les

berges des lacs de Pevre. Ils occupent de très petites superficies. Site Natura 2 000 du massif du Bargy, le lac de Peyre est aujourd'hui en passe d'être aussi labellisé Espace naturel sensible. Ce statut permet à la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM), compétente en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine, de bénéficier d'un soutien financier du conseil départemental de la Haute-Savoie pour mettre en place un plan de gestion.

Défini sur la période 2024 à 2027, il se concrétise cet automne par le démarrage d'une action de mise en défens des zones humides pour éviter le piétinement par les randonneurs. Des piquets en bois d'un mètre de haut, autour du lac et de ses deux laouchets, viennent d'être installés.

Pour éviter tout risque d'accident lors des pratiques sportives hivernales, lié à la présence de ces piquets, des jalons de délimitation de piste ont également été plantés permettant de baliser le secteur. L'été 2025, un câble métallique reliant les poteaux sera fixé et les clôtures ainsi installées bénéficieront d'une dépose hivernale. La première étape s'est déroulée en ce mois d'octobre « afin que l'héliportage de la fourniture nécessaire à cette opération n'impacte pas la période de reproduction et de nidification du gypaète barbu », précise le service environnement de la 2CCAM.

Pour ce chantier automnal, des étudiants en BTS gestion et protection de la nature de l'institut des sciences de l'en-



Le groupe qui, en octobre, a posé les piquets en bois pour éviter le piétinement. Photo 2CCAM

vironnement et des territoires d'Annecy ont été mobilisés, au côté de la 2CCAM, avec aussi la présence des bénévoles du Reposoir, qui entretiennent régulièrement les sentiers de la commune.

Un inventaire de la faune prévu en 2027

À l'été 2027, un suivi de la végétation des berges et un inventaire de la faune seront réalisés afin d'évaluer l'efficacité de cette action. Cette opération de mise en défens s'élève à 8 000 euros. Un soutien financier du conseil départemental est donc attendu au titre de sa politique envers les Espaces naturels sensibles.

Dans ce plan de gestion pluriannuel s'inscrit aussi des actions pastorales à destination de l'alpagiste et de son troupeau, des actions d'aménagement, ciblant notamment le sentier existant, un potentiel nouveau tracé, des actions de restauration des secteurs dégradés. La surfréquentation du site entraîne le polissage de la roche calcaire sur le chemin, la disparition de l'herbe en raison du piétinement qui rend le terrain favorable à l'érosion lors des épisodes de pluie, créant même des sillons. Toutes ces actions seront accompagnées d'une sensibilisation des pratiquants sur la nécessité de préserver cet espace naturel sensible.

• Isabelle Corbex

LeDauphiné du dimanche 20 octobre 2024



Chez Passy Optic C.C. Super U 74190 PASSY 04 50 58 67 66 Parking GRATUIT Super U 14 Rue du 8 Mai 1945 74300 CLUSES 04 50 89 92 43 Parking GRATUIT Claude Anthoine



